

Direction développement urbain et aménagement

Responsable du service aménagement urbain (H/F)



(catégorie A - Filière technique ou administrative)

La ville de Chambéry (60.000 hab) souhaite poursuivre son développement à travers un programme ambitieux de transition écologique, solidaire et démocratique proposant une nouvelle relation de proximité avec les habitants.

Urbaniser pour agir sur les conditions de vie future et anticiper les besoins de demain doit permettre de construire une ville agréable à vivre.

Dans cette optique et sous la responsabilité de la Directrice du développement urbain et de l'aménagement, le/la responsable du service aménagement urbain conduit les projets en matière de planification urbaine et d'aménagement urbain, aide la collectivité maître d'ouvrage à choisir le mode de réalisation, organise et coordonne l'action des différents partenaires et veille à la cohérence des projets avec la politique de développement urbain durable de la collectivité.



MISSIONS PRINCIPALES :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement
- Traduire le projet urbain en planification stratégique, puis le décliner en programmes et actions
- Piloter la planification urbaine spatiale et la mise en œuvre des principes de transition écologique (dév. réseau de chaleur, amélioration énergétique des bâtiments, développement des énergies renouvelables...)
- Elaborer, coordonner et superviser des opérations d'aménagement urbain
- Piloter une équipe restreinte de chefs de projets
- Collaborer étroitement avec la Direction de la SPL Chambéry 2040, CGLE, Grand Chambéry, Cristal Habitat
- Développer la stratégie foncière et immobilière
- Suivre les concessions d'aménagement en cours, ainsi que l'opahRU et ORI du centre ancien en copilotage avec le Directeur de projet Cœur de Ville



COMPÉTENCES REQUISES :

- Posséder une solide formation et des expériences professionnelles réussies en matière d'aménagement et d'urbanisme
- Maîtriser l'environnement des collectivités territoriales et la répartition des compétences
- Aider à la décision en argumentant, en alertant sur les risques et les opportunités, et en sécurisant le choix des procédures d'aménagement
- Posséder un excellent relationnel et savoir travailler en étroite collaboration au sein d'un réseau d'acteurs
- Etre garant du respect des coûts et des plannings
- Maîtriser les marchés publics
- Posséder une expertise en matière de droit de l'urbanisme, de technique de conduite d'opération, d'outils de planification et d'aménagement urbain
- Savoir analyser les besoins, proposer des stratégies de développement et contribuer à l'élaboration du projet de développement de la collectivité



Fiche de poste détaillée disponible auprès du service recrutement
recrutement@mairie-chambery.fr



Renseignements auprès de
Catherine KUENEMAN 0479602343

Cv et lettre de motivation à adresser à :
Hôtel de Ville BP 11105, 73011 Chambéry cedex
ou recrutement@mairie-chambery.fr

Date limite de dépôt des candidatures

Le 3 mars 2021